



Notre réf.: SG/DSG/GFCSO/COP-17

GENÈVE, le 25 novembre 2011

Annexe: 1

Objet: Dix-septième session de la Conférence des Parties (COP-17) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Durban, Afrique du Sud, 28 novembre – 9 décembre 2011)

Suite à donner: Les représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) présents à la COP-17 sont invités à promouvoir les messages clefs ci-joints au niveau des interventions nationales

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la dix-septième session de la Conférence des Parties (COP-17) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011.

Pour faciliter la tâche des délégations, je joins à la présente une série de messages clefs pour la COP-17, qui vient s'ajouter à l'exposé de position de l'OMM intitulé «Rôle des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) dans la prise en compte des services climatologiques pour l'adaptation et le développement durable», qui accompagnait ma lettre du 28 octobre 2011.

Je forme l'espoir que ces messages clefs pourront aider les représentants des SMHN au sein des délégations à promouvoir le rôle des Services et du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) au niveau des interventions et des déclarations que feront les pays lors de la COP-17.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6606)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

# ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

## SG/DSG/GFCO/COP-17, ANNEXE

### MESSAGES CLEFS POUR LA COP-17

1. Les Services météorologiques et hydrologiques nationaux des 189 États et territoires Membres de l'OMM jouent un rôle de premier plan en matière d'adaptation au changement climatique et revêtent part conséquent une importance primordiale lorsqu'il s'agit de relever les défis posés par l'évolution et la variabilité actuelles et prévues du temps et du climat.
  2. Les informations climatologiques d'échelle nationale, régionale et mondiale qui sont fournies pour des échéances allant de quelques jours à quelques décennies voire plusieurs siècles sont d'une importance capitale pour nos pays amenés à s'adapter au changement climatique. Le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) part du principe que c'est par une gestion rationnelle des risques climatiques actuels que l'on se donnera les moyens de maîtriser les risques de demain.
  3. Le CMSC facilitera la mise à disposition de ces informations et connaissances sur le climat et leur exploitation à des fins pratiques, et contribuera à mieux faire correspondre les besoins en services climatologiques et l'offre actuelle en la matière, en particulier dans les pays en développement vulnérables face au climat. Par la réduction d'échelle des connaissances mondiales sur le climat, le CMSC permettra que les progrès de la science se traduisent en informations et moyens d'action au niveau national et local.
  4. Il est prévu de renforcer, par le biais du CMSC, les capacités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux des 70 États Membres qui ne fournissent pas à l'heure actuelle les services météorologiques et climatologiques essentiels, pour les aider à mettre sur pied, à l'échelle nationale, des services climatologiques ciblés visant à réduire leur vulnérabilité face aux sécheresses, aux inondations et à d'autres phénomènes extrêmes et à favoriser l'adaptation.
  5. Les fondements d'un système mondial de prestation de services climatologiques existent déjà et l'on pourra facilement les mettre à profit et les développer. On mentionnera dans ce contexte les réseaux locaux, nationaux, régionaux et mondiaux d'observation, de surveillance, de recherche et de modélisation concernant le climat ainsi que les structures opérationnelles et les programmes de services connexes.
  6. Les investissements qu'il faudra consentir pour le CMSC sont modestes par comparaison avec les avantages qui en sont attendus - amélioration de la sécurité alimentaire et de la gestion de l'eau, avancées dans le domaine de la santé et optimisation de la prévention des catastrophes. Même si un infime pourcentage des fonds affectés à l'adaptation était utilisé pour le Cadre mondial, cela permettrait de bien avancer dans sa mise en place et l'on peut espérer qu'il serait pleinement opérationnel dans 10 ans.
  7. Le CMSC fait intervenir tout le système des Nations Unies. Il reposera sur des partenariats conclus à tous les niveaux qui lui permettront d'être opérationnel à l'échelle nationale, régionale et mondiale.
  8. Le CMSC offre une occasion unique de présenter des demandes de financement aux organismes compétents au titre du renforcement des capacités. Les représentants des Services météorologiques et hydrologiques nationaux présents à la COP-17 devraient encourager les délégations nationales à incorporer clairement dans leur déclaration une demande de soutien financier pour les mesures d'adaptation au titre du Cadre mondial.
-